





Recensement(s) de population
**Comment s'y retrouver,
 l'utiliser, l'exploiter ?**



✓ Fin du recensement exhaustif organisé, selon une périodicité variable, de 1801 à 1999

Organisation lourde et coûteuse

↳ Périodicité qui s'allonge

1962	} 6 ans	} Données papier			
1968					
1975	} 7 ans				
1982					
1990	} 8 ans			} Supports informatiques	
1999					
	} 9 ans				

✓ Nouvelle organisation :
un recensement en continu

- 10 000 habitants

+ 10 000 habitants

Recensement exhaustif
d'une commune sur cinq
chaque année

Recensement par sondage
8 % des logements
tous les ans



Cycle complet en 5 ans

40 % des logements sur 5 ans

✓ Illustration par le calendrier

➔ Début janvier 2018

↳ Nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2015

Pourquoi 2015 ?



↳ Conséquence : le maire d'une commune où le recensement a eu lieu en 2018 va avoir une idée de la population de sa commune en 2018... mais la population officielle, établie au 1^{er} janvier 2016 (population publiée le 1^{er} janvier 2019), pourra être plus élevée (baisse de population entre 2016 et 2018) ou moins élevée (hausse).



✓ Premier semestre 2018

↳ des données détaillées, mais établies pour l'année n-4, donc... 2014

✓ Second semestre 2018

↳ les données détaillées pour 2015



✓ À noter :

↳ L'Insee publie également des **estimations de population**

ex. Début 2016, on a pu accéder à la population de son département ou de sa région pour les années à venir.

↳ À ne pas confondre avec les **projections de population** établies pour l'avenir (2015, 2020, 2025, 2030...) en s'appuyant sur les données observées dans les années antérieures et relatives à trois indicateurs :

- la fécondité,
- la mortalité,
- les migrations.



✓ Quelle population utiliser ?

↳ En démographie, **la population municipale.**

Un habitant résidant en France n'est compté qu'une seule fois. On peut donc additionner les chiffres pour chaque commune de façon à connaître la population d'un territoire regroupant plusieurs communes.

↳ Mais l'Insee publie également **la population totale** (un habitant peut être comptabilisé dans deux communes différentes).

Population municipale + comptée à part = population totale

↳ La population sans doubles comptes n'existe plus avec le nouveau recensement.





✓ Population municipale

- Résidents habituels de la commune en logement (= ménages) ou communauté
- Détenus (établissements pénitentiaires)
- Sans abri (+ en habitat mobile) recensés dans la commune



✓ Population comptée à part :

- Mineurs qui résident dans une ville pour leurs études mais résidence familiale dans une autre commune
- Résidence familiale dans une ville, mais résident dans une communauté d'une autre commune (ex. caserne, maison de retraite, service de moyen ou long séjour)
- 18 à 25 ans avec résidence familiale dans une ville, mais résidant dans une autre commune pour leurs études



✓ Exploitation « principale »
ou « complémentaire »

> Des chiffres pouvant être légèrement différents pour un même indicateur.

Exploitation principale : ensemble des questionnaires collectés

Exploitation complémentaire : échantillon des questionnaires collectés

+ 10 000 habitants : environ 40 %

– 10 000 habitants : 25 %



✓ Avantages et inconvénients des nouvelles modalités de recensement

Avantages

- Moins coûteux et moins lourd à organiser
- Des données actualisées chaque année, plus récentes
- Possibilité de repérer plus rapidement des changements de tendances

Inconvénients

- ... ce qui mériterait une évaluation !
- ... mais risque de désintérêt devant la masse de chiffres.
- ... mais plus grande difficulté à repérer des changements profonds (moins lisibilité)



✓ Des inconvénients spécifiques

**Sondage dans les villes de plus de 10 000 habitants
(40 % des logements en cinq ans).**

- Disparition des bases de données exhaustives sur les migrations résidentielles, les navettes domicile-travail...
- Moindre fiabilité des données infra-communales (Iris) ?

Recensement sur des cycles de cinq ans pour toutes les communes

- Réajustement des données des recensements réalisés en n-2, n-1 et n+1, n+2 pour les faire correspondre à l'année n qui fait l'objet d'une diffusion.

